

Énergie mardi 31 août 2010

Vent de fronde sur les éoliennes

A peine lancé, l'essor de l'énergie verte est compromis. Le manque de cadre et de coordination intercantonale donne de l'air au moulin des opposants. Face à ce danger, promoteurs et défenseurs de l'environnement nouent le dialogue.

Yelmarc Roulet



Cinq sites, pour un total de cinquante éoliennes, de quoi couvrir à terme deux tiers des besoins en électricité des ménages neuchâtelois. Le gouvernement de ce canton a présenté mardi une version revue et corrigée de son plan. Il en a exclu le site très controversé de Chaumont, qui surplombe le chef-lieu.

Ce document ne mettra pas fin aux polémiques sur les autres sites retenus, mais il a le mérite d'exister. Le canton de Vaud, lui, s'est contenté de définir des zones d'exclusion, laissant promoteurs, habitants et associations s'affronter à mains nues pour la suite des événements. Or le manque de leadership politique et l'absence de planification coordonnée entre les régions concernées sont pour beaucoup dans le moment délicat que traverse l'énergie éolienne en Suisse.

«Notre grande peur à tous, c'est de voir les crêtes du Jura plantées d'éoliennes d'un bout à l'autre», soulignait un écologiste, hier à Berne, lors d'un colloque organisé pour favoriser le dialogue entre promoteurs de l'énergie verte et défenseurs de l'environnement. Mais une autre crainte, tout aussi forte, planait sur ces débats. Le désordre avec lequel les projets d'implantation pleuvent actuellement sur les cantons de l'arc jurassien risque de donner suffisamment d'air aux opposants et aux sceptiques pour bloquer durablement le développement de cette forme d'énergie renouvelable.

«Nous sommes à un tournant», a résumé la ministre socialiste bernoise Barbara Egger-Jenzer, dont le canton héberge, au Mont-Crosin, le seul véritable site éolien de Suisse. Elle a invité les partenaires à s'entendre au lieu d'ériger des murs entre eux, alors que l'énergie fossile est en voie d'extinction et que le nucléaire est «une énergie du passé».

Chacun en convient: le temps où l'on ne voyait dans l'éolienne que le signal sympathique et inoffensif de l'innovation semble être bien loin. Avec la multiplication des projets d'implantation, les turbines devenues géantes montrent leur face inquiétante, leur capacité de

nuisance réelle ou supposée. De la vallée de Joux à Saint-Brais, en passant par les Préalpes fribourgeoises, la Suisse occidentale résonne de clameurs de rejet.

«Les subventions fédérales ont un effet pervers, elles suscitent quantité de projets qui ne peuvent que retarder et nuire aux plus réalistes d'entre eux», constatait un promoteur, Jean-Michel Bonvin, responsable du projet éolien du groupe E au Schwyberg (FR).

A l'initiative de Suisse Eole, le lobby de l'énergie éolienne, le colloque de Berne était organisé en commun avec Pro Natura. Il a réuni 180 participants à l'Hôtel de Ville de la capitale. Mais l'implication de l'organisation de défense de l'environnement dans cette manifestation a suscité des réactions hostiles, ce qui montre à quel point la fièvre monte. Pro Crêtes, une fédération d'opposants à certains projets le long de la chaîne jurassienne, y voit «l'instrumentalisation de Pro Natura, dont le feu vert peut être une condition déterminante à l'approbation de nombreux sites éoliens».

A Berne, écologistes et promoteurs se sont efforcés de rechercher les dénominateurs communs et de formuler les reproches courtoisement. Les uns diabolisent la logique du marché toute-puissante, les autres se moquent des opposants verts qui sont toujours d'accord avec les éoliennes «mais pas ici ni comme cela...» Sur un point, on s'accorde: il faudrait viser des sites éoliens concentrés, éviter la dispersion des mâts sur tout le territoire, seule manière de gagner la bataille de l'opinion. Dommage que l'évidence des faits aille précisément dans l'autre sens...

Ces projets qui pleuvent dans un désordre contre-productif, serait-ce le prix à payer du fédéralisme? Le Soleurois Bernard Staub, président des aménagistes cantonaux, se fait l'avocat d'une planification coordonnée entre les cantons de la chaîne du Jura. Cela donnerait du sens, de la crédibilité à des projets retenus selon des critères harmonisés, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Pour ne citer qu'un exemple, les paysages protégés par l'inventaire fédéral sont considérés comme tabous dans certains cantons, mais pas tous. Cet élément est précisément au cœur de la bataille à la vallée de Joux.

En attendant la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui pourrait autoriser la Confédération à établir des plans sectoriels à l'échelle de grandes régions, les cantons restent seuls maîtres de leur destin territorial. Encore faudrait-il qu'ils fassent usage de cette compétence de manière groupée, au-delà du simple échange d'informations.

Une ébauche de concertation romande vient de voir le jour, au niveau des aménagistes, mais il est bien tard. Bernard Staub se dit plutôt pessimiste sur un éventuel sursaut. Il redoute que continue de prévaloir «la loi du hasard»: parfois un projet passe, parfois pas.

La carte des vents et l'accessibilité des sites ont fait de la Suisse romande la réserve éolienne du pays. Pas moins de 60 sites y sont en projet, dont 40 pour l'Arc jurassien. Mais jusqu'à ce jour elle n'a pas su prendre le leadership politique que cette situation particulière mérite. Peut-être n'est-ce pas désespéré?